Archives parlementaires

Lettre du chef de brigade Beaupuy, qui écrit à Merlin (de Thionville) sur l'état de l'armée royaliste, en annexe de la séance du 7 nivôse an II (27 décembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Lettre du chef de brigade Beaupuy, qui écrit à Merlin (de Thionville) sur l'état de l'armée royaliste, en annexe de la séance du 7 nivôse an II (27 décembre 1793). In: Tome LXXXII - Du 30 frimaire au 15 nivôse an II (20 Décembre 1793 au 4 Janvier 1794) p. 403;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_82_1_37613_t1_0403_0000_2;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

PIECES ET DOCUMENTS NON MENTIONNÉS AU PROCES-VERBAL, MAIS QUI SE RAPPORTENT OU QUI PARAISSENT SE RAPPORTER A LA SÉANCE DU 7 NIVOSE, AN II (VENDREDI 27 DÉCEMBRE 1793).

I.

MERLIN (DE THIONVILLE) DONNE LECTURE D'UNE LETTRE QUE LUI A ADRESSÉE LE GÉNÉRAL DE BRIGADE BEAUPUY (1).

COMPTE RENDU du *Moniteur universel* (2).

Merlin donne lecture d'une lettre que lui adresse le citoyen Beaupuy; elle est ainsi conçue :

« Savenay, le 4 nivôse, l'an II de la République française, une et indivisible.

« Enfin, mon cher Merlin, elle n'est plus, cette armée royale ou catholique, comme tu voudras! J'en ai vu, avec tes braves collègues Prieur et Turreau, les débris, consistant en 150 cavaliers battant l'eau dans les marais de Montoire; et comme tu connais ma véracité, tu peux dire avec assurance que les deux combats de Savenay ont mis fin à la guerre de la nouvelle Vendée, et aux chimériques espérances royalistes.

« L'histoire ne nous présente point de combats dont les suites aient été plus décisives. Ah! mon brave, comme tu aurais joui! quelle attaque! mais quelle déroute aussi! Il fallait les voir, ces soldats de Jésus et de Louis XVII, se jetant dans les marais, ou obligés de se rendre des 5 ou 600 à la fois, et Laugreuière pris, et les autres généraux dispersés et aux abois.

« Cette armée, dont tu avais vu les restes de la terrasse de Saint-Florent, était redevenue formidable par son recrutement dans les départements envahis. Je les ai bien vus, bien examinés (j'ai reconnu même de mes figures de Cholet et de Laval), et à leur contenance et à leur mine, je t'assure qu'il ne leur manquait du soldat que l'habit. Des troupes qui ont battu de tels Français peuvent se flatter aussi de vaincre des peuples assez lâches pour se réunir contre un seul, et encore pour la cause des rois!!! Enfin, je ne sais si je me trompe, mais cette guerre de brigands, de paysans, sur laquelle on a jeté tant de ridicule, que l'on dédaignait, que l'on affectait de regarder comme si méprisable, m'a toujours paru pour la République la grande partie, et il me semble à présent, qu'avec nos autres ennemis nous ne ferons plus que peloter.

« Adieu, brave Montagnard, adieu! Actuellement que cette exécrable guerre est terminée, que les mânes de nos frères sont satisfaits, je vais guérir; j'ai obtenu de tes confrères un congé, qui finira au moment où la guerre recommencera.

« *Le général de brigade,*

« BEAUPUY. »

Merlin (de Thionville). C'est pourtant à ce même Beaupuy, à ce brave officier, qui s'est battu à Cholet, en combat singulier avec un chef des brigands; c'est à Marigny, le plus intrépide des hommes; c'est à plusieurs autres officiers de l'armée de Mayence, incorporée à celle de l'Ouest, que le ministre de la guerre s'obstine à refuser les brevets des nominations faites provisoirement par les représentants du peuple. Il faut que la Convention, usant de la plénitude de ses pouvoirs, ôte aux agents, appelés encore ministres, la nomination des officiers. Au surplus, je demande que le comité de Salut public examine ma proposition.

Goupilleau (de Montaigu). Je soutiens qu'il n'y a pas d'exemple que le ministre de la guerre ait confirmé les promotions ou nominations faites par les représentants du peuple.

Merlin (de Thionville). Je demande que la Convention nationale ôte aux ministres la nomination des premiers officiers de l'armée et que le Comité de Salut public examine ma proposition, et présente des moyens d'exécution.

Goupilleau (de Montaigu). Je demande que la Convention confirme provisoirement les promotions faites par les représentants du peuple.

Un membre. L'objet qui vous occupe est fort simple. Quand vous avez envoyé des représentants du peuple dans les départements, vous les avez investis de pouvoirs illimités. Il faut que les patriotes jouissent provisoirement de l'effet des mesures qu'ils ont prises.

Bourdon (de l'Oise). Je demande le renvoi de cette proposition au comité de Salut public, pour en faire le rapport au plus tôt. *(Décrété.)*

II.

LE CITOYEN MAILLARD, FONCTIONNAIRE PUBLIC DE LANGRES, SE PLAINT DE CE QUE CETTE COMMUNE A DÉCLARÉ NULS TOUS LES ACTES PAR LUI PASSÉS SOUS LE NOM DE SOCRATE MAILLARD (1).

COMPTE RENDU du *Journal de la Montagne* (2).

Thibeaudeau donne lecture d'une lettre d'un juge de paix de Nantes qui se plaint de ce que

(1) La lettre du général de brigade Beaupuy n'est pas mentionnée au procès-verbal de la séance du 7 nivôse an II; mais on en trouve des extraits dans les comptes rendus de cette séance publiés par les divers journaux de l'époque.

(2) *Moniteur universel* [n° 99 du 9 nivôse an II (dimanche 29 décembre 1793), p. 398, col. 3]. D'autre part, le *Journal des Débats et des Décrets* (nivôse an II, n° 465, p. 106) et le *Journal de Perlet* [n° 462 du 8 nivôse an II (samedi 28 décembre 1793), p. 219] mentionnent que la lettre du général Beaupuy fut accueillie par des applaudissements. Le *Journal des Débats et des Décrets* ajoute qu'elle fut lue par Bourdon *(de l'Oise)*, secrétaire.

(1) La plainte du citoyen Maillard n'est pas mentionnée au procès-verbal de la séance du 7 nivôse an II; mais il y est fait allusion dans le compte rendu de cette séance publié par divers journaux de l'époque.

(2) *Journal de la Montagne* [n° 46 du 9 nivôse an II (dimanche 29 décembre 1793), p. 367, col. 1]. D'autre part le *Mercure universel* [8 nivôse an II